

FICHE TECHNIQUE - « COURSE DES TEXTILES »

LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

La Métropole Aix-Marseille-Provence regroupe le territoire métropolitain autour de Marseille et d'Aix-en-Provence. Elle compte **92 communes** pour **1,9 million d'habitants**, soit 93 % de la population des Bouches-du-Rhône. La Métropole joue surtout un rôle stratégique en économie et dans les déplacements. Elle exerce aussi des compétences dans les domaines de l'aménagement du territoire et l'environnement (déchets, forêt ou agriculture).

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

Afin de **promouvoir le réemploi et la réutilisation des textiles**, la Métropole développe les bornes de collecte des textiles usagés dans les communes. En 2026, la Métropole souhaite organiser un concours inter-écoles de récupération des Textiles, Linges et Chaussures. Cette course permet aussi de sensibiliser les élèves à la problématique de notre consommation excessive de textile en les incitant à les réduire.

Concrètement, les classes participantes ramèneront à leur école les sacs de vêtements usagés. L'école mettra à disposition un local pour le stockage des sacs. L'opérateur viendra collecter ces sacs durant l'opération. Les textiles seront amenés au centre de tri pour être valorisé.

Une classe « référente » de l'école (CM1 ou CM2) bénéficiera d'une animation d'1h30 afin de sensibiliser les élèves à la pollution engendrée par la fabrication des textiles et leur présenter la course. Cette classe référente sera le relais dans les autres classes de l'école, ils seront les ambassadeurs.

Cette année, trois prix destinés aux classes référentes récompenseront :

- l'école ayant le plus trié de textiles
- l'école ayant le plus trié de textiles par élève
- l'école ayant mené des actions de prévention des textiles (des justificatifs photos, textes ou vidéo... vous seront demandés)

La course des textiles se déroulera selon le calendrier suivant:

- Inscriptions ouvertes jusqu'au **12 décembre 2025**
- Validation des écoles sélectionnées la semaine du 15 décembre, en collaboration avec l'Education Nationale
- Animations de sensibilisation dans les classes référentes **du 2 février au 14 mars 2026**
- Collecte des textiles de l'école du **16 mars au 10 avril 2026**
- Résultats de la collecte et de la sensibilisation le **30 avril 2026**, pour une remise des prix auprès des classes référentes en **mai/juin 2026**

CHIFFRES CLÉS SUR LA MÉTROPOLE

- **807 bornes** de collecte des textiles sur le Territoire de la Métropole
- **3 823 tonnes collectées** en 2023
- **2.01 kg/habitant/an** soit 1 borne pour 2 367 habitants

POURQUOI RECYCLER ?

- **Environnement**

Plus de 2,5 milliards d'articles textiles sont mis sur le marché chaque année. Qu'ils ne finissent pas à la poubelle, qu'ils servent à plusieurs personnes ou que leurs matières soient récupérées pour d'autres utilisations permet de réduire les déchets, de préserver les ressources naturelles et limiter les gaz à effet de serre et les pollutions.

- **Social et solidaire**

La filière a le potentiel de créer de l'activité et des embauches, notamment pour les personnes en difficulté au regard de l'emploi, c'est le cas sur les centres de tri des textiles à Vitrolles, à Marseille et à Garons près de Nîmes.

- **Économie**

Réemployer, recycler c'est redonner de la valeur à ce qui, sinon, serait détruit. La filière de récupération et de valorisation des textiles usagés est un secteur en croissance.

CONSIGNES DE TRI DES TEXTILES

Les consignes à suivre

Vous pouvez déposer



Vos **vêtements** et votre **linge de maison propres et secs** dans un sac fermé (30L)



Vos **chaussures liées par paire** et dans un sac fermé (30L)

Même usés, ils seront valorisés
MERCI



Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés



Que deviennent vos dons ?

(Source Refashion)

Attention :

Des vêtements humides ou sales sont susceptibles de moisir et seront envoyés directement en destruction.

De même, les vêtements tâchés de peintures ou autres produits chimiques ne sont pas recyclables et sont à jeter à la poubelle pour destruction.

DEVENIR DES TEXTILES (Source Refashion – Eco organisme des textiles)

Le tri est un enjeu majeur de la valorisation des textiles et des chaussures usagés. Après la collecte, le tri. Les opérateurs déterminent la deuxième vie des déchets textiles et chaussures en séparant les produits réutilisables, qui seront ensuite revendus, des non-réutilisables, qui seront alors transformés en nouvelles matières.

En 2023, **833.000 tonnes** de textiles, chaussures et linge de maison ont été mises sur le marché français. Sur ces centaines de milliers de tonnes, **32%** ont été collectées. En majeure partie, cette collecte a été réutilisée en France, dans des friperies, ou exportée.

Aujourd'hui, en France, on a deux grands marchés: celui des **chiffons d'essuyage** pour l'industrie française et européenne et l'**effilochage** qui sert à fabriquer des isolants phoniques et thermiques pour le bâtiment et les transports.

L'éco-organisme **Refashion** a pour objectif de développer une **industrie opérationnelle du recyclage des textiles** et chaussures usagés non-réutilisables en France comme en Europe.

La plateforme Recycle de Refashion permet également aux industriels de trouver et d'intégrer des matières issues des textiles et chaussures usagés non réutilisables dans leur processus de production. Elle recense aussi les gisements à recycler et les solutions de valorisation.

LE CYCLE DE VIE DES TEXTILES (Source Refashion – Eco organisme des textiles)

